



Elisabeth Borne (EB) a annoncé, le 10 janvier dernier, le projet gouvernemental de réforme des retraites repoussant encore l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans pour 43 années de cotisation. EB a débuté son discours en faisant un amalgame flagrant entre le caractère indubitable du constat démographique de la France (baisse du ratio actif/inactif) et l'inéluctabilité présumée de son projet.

Les séniors : premières victimes de la réforme des retraites

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

Cette manœuvre lui a permis de ne surtout pas parler du fond, c'est-à-dire des pistes de financement alternatives au « travailler plus » mais de nous dévoiler plutôt les mesures censées compenser les conséquences socialement catastrophiques du report de l'âge légal de départ en retraite.

Les premières victimes de cette réforme sont les séniors, déjà en grande difficulté sur le marché du travail.

fichiers:



[Télécharger note_emploi_senior_et_retraite_analyses_et_propositions.pdf](#) (271.54 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Retraites](#)

[Argumentaires 2023](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
